

Vidéos: un site de partage veut rémunérer les réalisateurs

Il n'y a pas que Spielberg ou Lucas qui peuvent gagner de l'argent avec une caméra. Sur la Toile, tout est possible, l'exemple du site de « video sharing » eefoof.com en fait encore la démonstration.

L'équipe en charge de l'URL vient en effet d'annoncer qu'il allait reverser aux réalisateurs des vidéos téléchargeables sur le site une partie de ses revenus publicitaires. L'initiative va à contre-courant des pratiques de la plupart des sites de vidéos qui essaient au mieux, de faire du profit.

Sur la une du site, qui est encore en période de test, l'on peut lire depuis le 2 juillet la note explicative suivante : « *les auteurs de contenus Internet doivent être payé pour leur travail et ne pas être exploité par d'autres pour en tirer profit. Pour cette raison en fonction de votre production nous vous enverrons un pourcentage du revenu de notre site par l'intermédiaire d'un courrier électronique mensuel.* »

Le modèle économique de eefoof peut sembler hasardeux, pourtant il arrive au bon moment, le succès du site « You Tube » en est la preuve, le partage vidéo a le vent en poupe. Plus de 150 sociétés bataillent actuellement pour une place de choix sur ce marché prometteur. Le film « fait à la maison » a donc de l'avenir.

Pour l'instant, rares sont les groupes à tirer leur épingle du jeu. Guba par exemple, autre pionnier du genre, est, selon ses dirigeants « rentable » avec des ventes proche de 12 millions de livres pour 2006.

Alors, la question se pose, le modèle adopté par eefoof.com est-il le bon? Pour les analystes, s'il est trop tôt pour le dire, la technique est bonne puisque l'effet de cette annonce devrait provoquer une vraie ruée sur l'URL à un moment où tous ces sites se battent autour du contenu.

Concernant la rémunération eefoof ne donne pas beaucoup de précisions, mais en fonction du trafic généré par un contenu original (ne fonctionne pas avec une vidéo copiée sur la télévision et envoyée vers le site) et suite à un savant calcul dont la direction du groupe garde le secret, une certaine somme est reversée à l'auteur.